

Réunion publique du 6 février 2016

Un avenir retrouvé

Réunion publique du 6 février 2016

Un avenir retrouvé

1. Des finances assainies

- 1.1 Réduire le train de vie de la ville
- 1.2 Ne pas alourdir la fiscalité
- 1.3 Maîtriser la dette
- 1.4 Continuer d'investir

2. Des premières réalisations concrètes

- 2.1 Urbanisme et travaux
- 2.2 Animation
- 2.3 Scolaire
- 2.4 Sécurité et cadre de vie
- 2.5 Communication et culture
- 2.6 Affaires sociales

3. Un avenir retrouvé (projets 2016-2017)

- 3.1 Urbanisme et travaux
- 3.2 Animation
- 3.3 Scolaire
- 3.4 Affaires sociales

4. Questions et échanges avec l'équipe municipale (30 minutes)

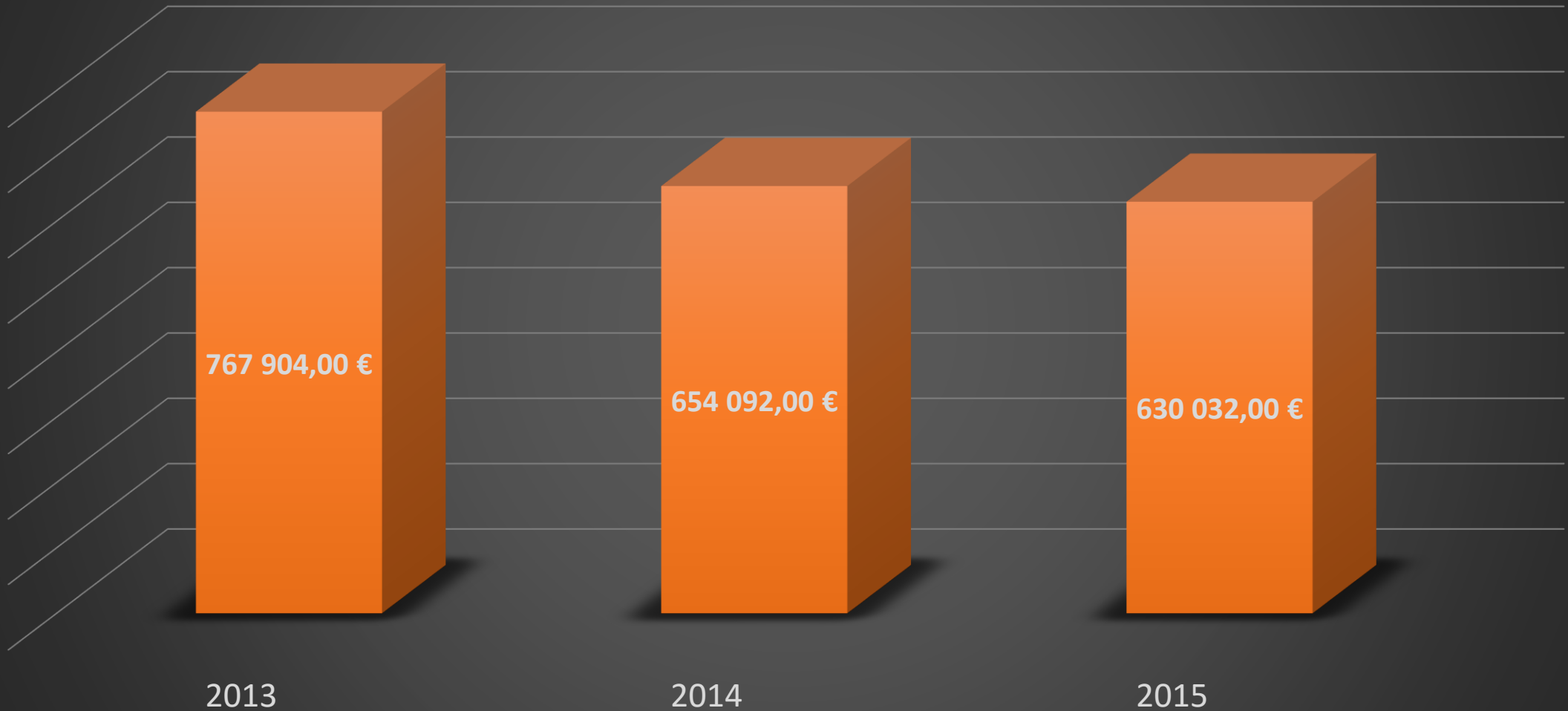
1. Des finances assainies

- 1.1 Réduire le train de vie de la ville
- 1.2 Ne pas alourdir la fiscalité
- 1.3 Maîtriser la dette
- 1.4 Continuer d'investir

1.1 Des finances assainies

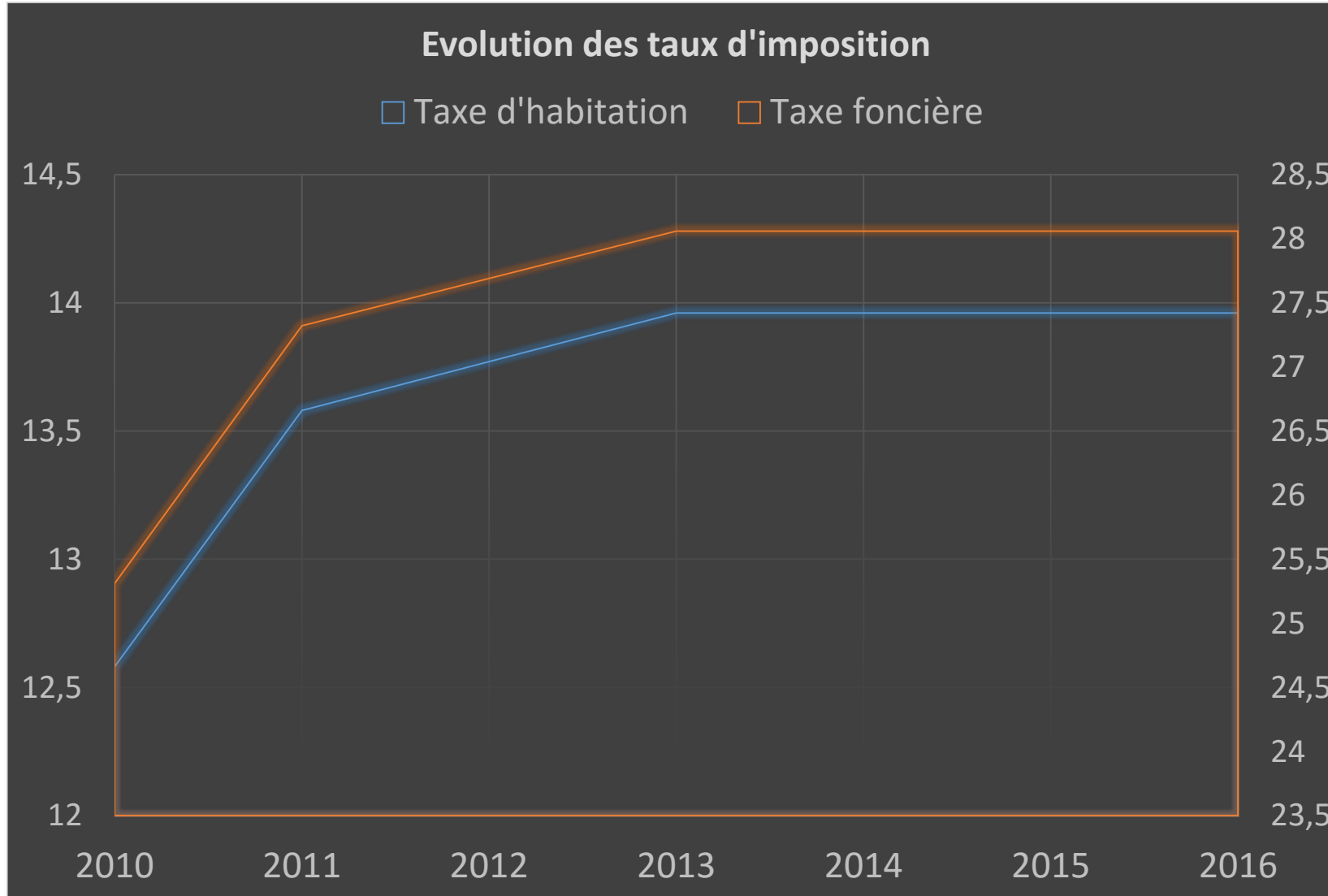
Réduire le train de vie de la ville

Evolution des charges à caractère général - chapitre 011



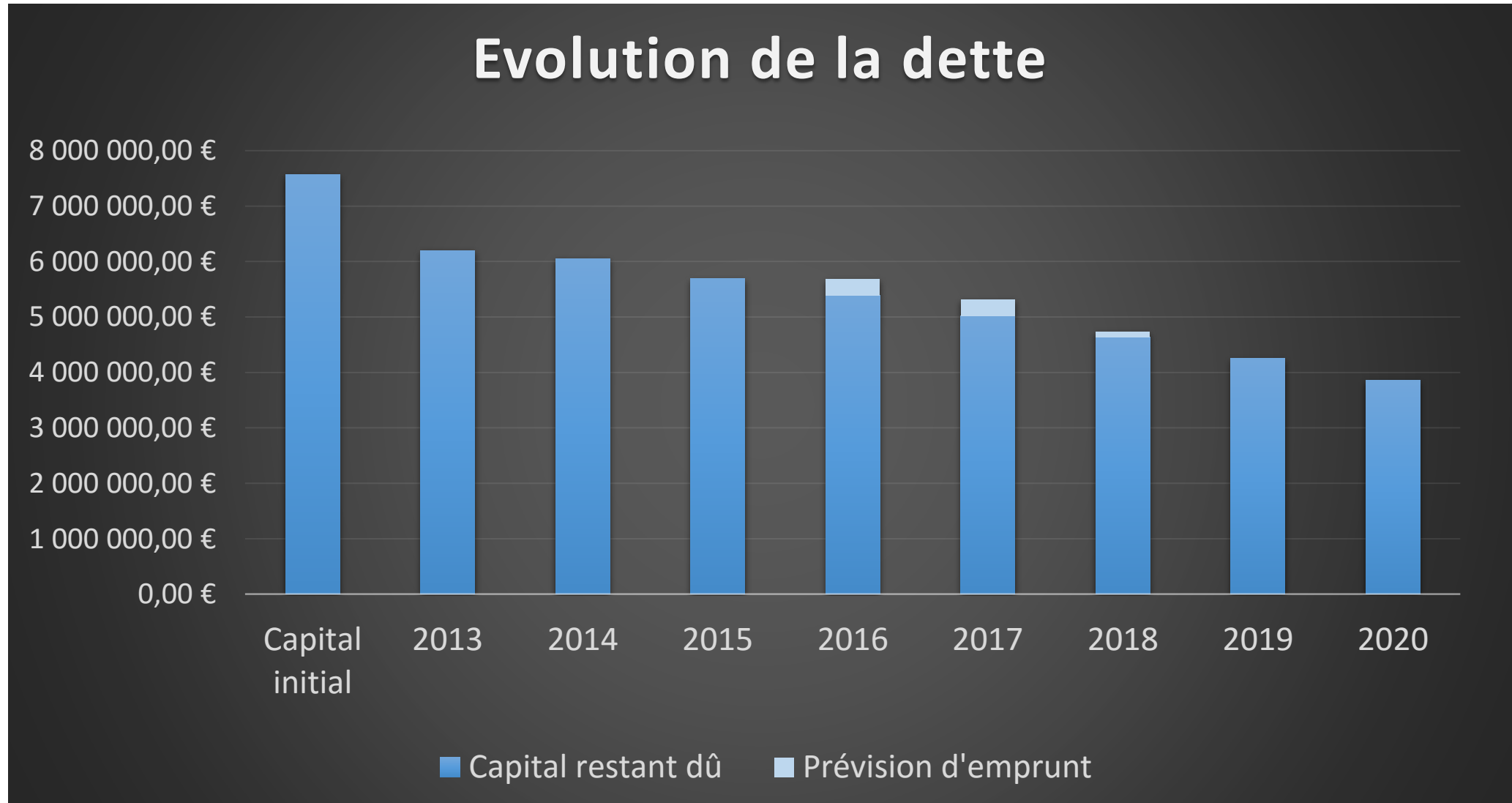
1.2 Des finances assainies

Ne pas alourdir la fiscalité



1.3 Des finances assainies

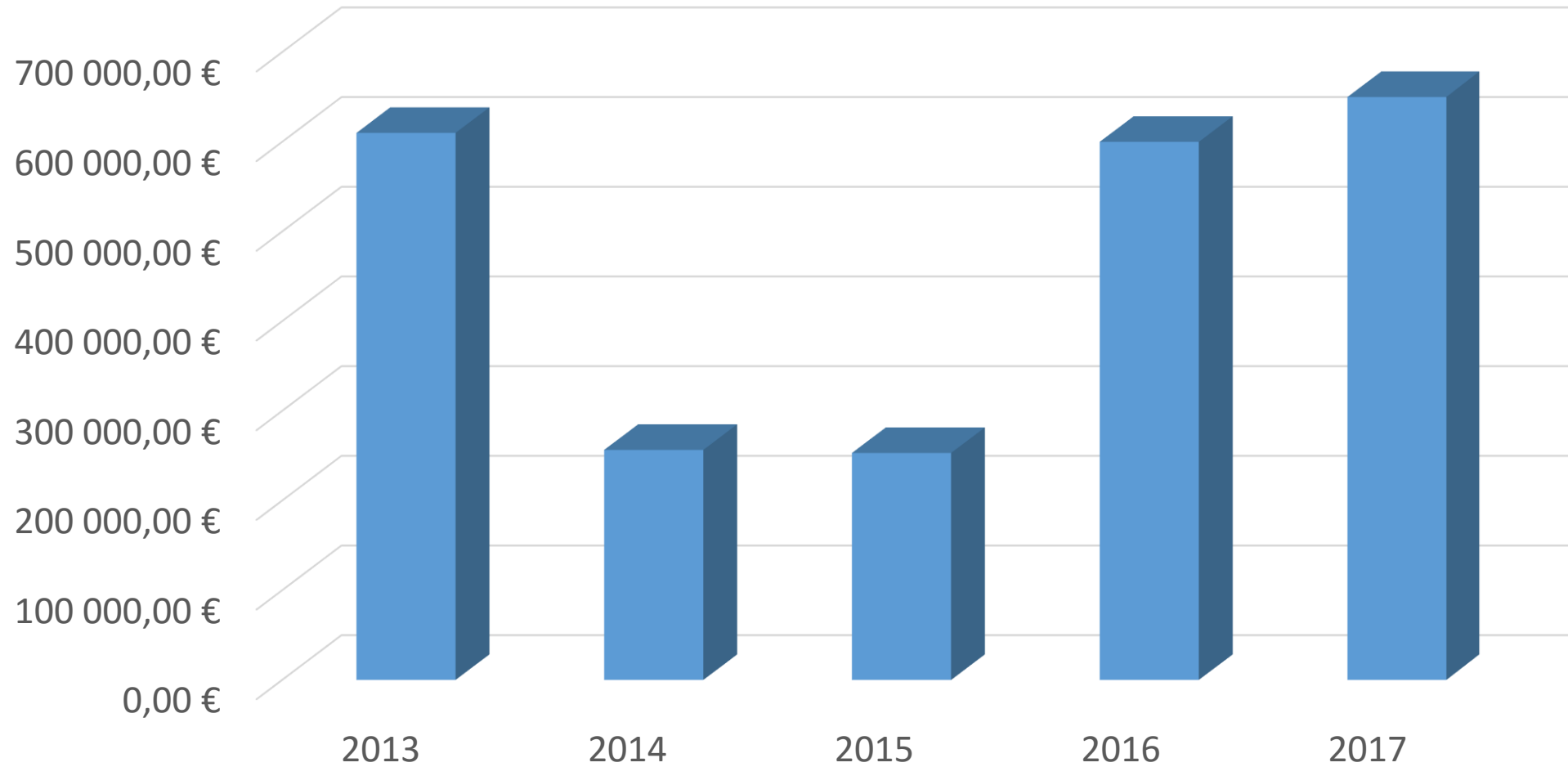
Maîtriser la dette



1.4 Des finances assainies

Continuer d'investir

Prévisions d'investissement



2. Des premières réalisations concrètes

2.1 Urbanisme et travaux

2.2 Animation

2.3 Scolaire

2.4 Sécurité et cadre de vie

2.5 Communication et culture

2.6 Affaires sociales

2.1 Urbanisme et travaux

Réfection de la rue des Hautes Grièches



Rue des Hautes Grièches :

Largeur : 6 m

Longueur : 755 m

Coût de l'opération : **72 036,00 € H.T.V.A**

2.1 Urbanisme et travaux

Réfection de la rue des Vazaniers



TRAVAUX EN COURS (FIN PRÉVUE AU PRINTEMPS)

Rue des Vazaniers :

Largeur : 6 m

Longueur : 680 m

Altimétrie : 30 m

Coût de l'opération : **71 207,00 € H.T.V.A**

2.1 Urbanisme et travaux

Enfouissement des réseaux voie de la Liberté



Enfouissement des réseaux

- Téléphonie
- Eclairage public

Voie de la Liberté :

Largeur : 7

Longueur : 990 m

2.1 Urbanisme et travaux

Agrandissement du cimetière – 1^{ère} phase



INFOS - CLÉS

Nombre concessions trentenaire : 222

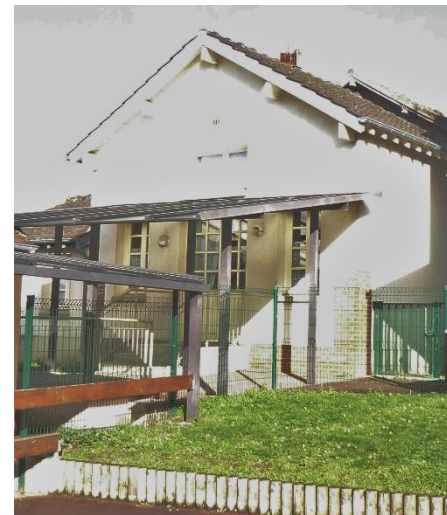
Nombre concessions perpétuelle : 326

Nouvelles concessions : 83

Coût de l'opération : **51 337,89 € H.T.V.A**

2.1 Urbanisme et travaux

Une nouvelle salle associative



Activités exercées :

- Cours d'informatique
- Cours de musique
- Chorale
- Les TAP
- Réunions

2.1 Urbanisme et travaux

Construction d'une nouvelle infrastructure au complexe sportif Pierre de Coubertin (CCESF)



INFOS – CLÉS

Ce plan d'aménagement de l'ensemble du site avait débuté par la réalisation d'une pelouse de football synthétique mise à disposition depuis le mois de juin dernier. La seconde phase qui vient de se terminer comprend :

- La création d'un terrain multisports
- La création d'une piste d'athlétisme
- La création d'une piste de saut en longueur.

Le montant de cette seconde phase de travaux est de 850 000,00 € subventionné par l'Etat, la Région et le Département.

2.1 Urbanisme et travaux

Ouverture et aménagement du Parc d'Erceville



Parc d'Erceville

Le parc d'Erceville d'une superficie 13 784 m² est ouvert à la population depuis mai 2014. Une première phase d'aménagement a été réalisée comprenant un poulailler et un jardin pédagogique.

Infrastructures disponibles :

- Aire de jeux pour les enfants
- Terrain de pétanque
- Terrain multisport
- Poulailler



2.1 Urbanisme et travaux

Statistique des autorisations des droits du sols en 2015

Certificats communaux

57 Instruits

Certificats d'urbanisme

56 Instruits

Autorisations de travaux

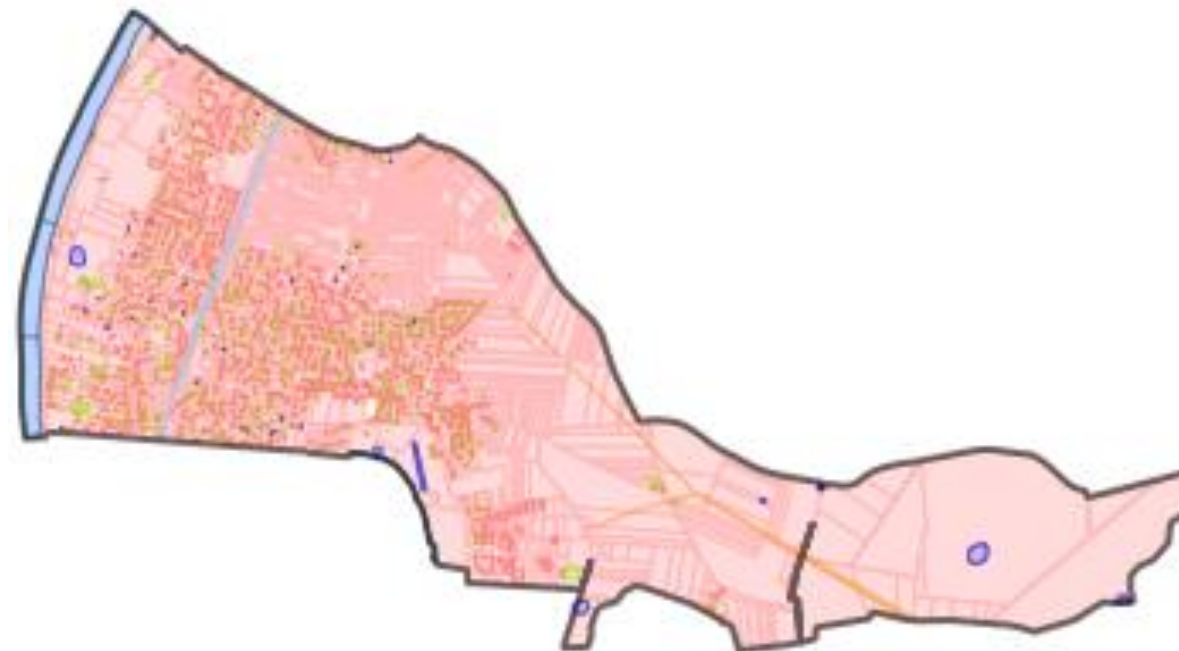
7 Instruites 5 Accordées 2 Refusées

Déclarations préalables

57 Instruites 51 Accordées 6 Refusées

Permis de construire

9 Instruits 6 Accordés 3 Refusés 2 Logements créés



2.2 Animations

CHASSE AUX ŒUFS



DIMANCHE 20 AVRIL 2014

FÊTE DE LA MUSIQUE



SAMEDI 21 JUIN 2014

FÊTE DU VILLAGE



DIMANCHE 21 AOUT 2014

EXPOSITION DE PEINTURE



SAMEDI 18 OCTOBRE 2014

EXPOSITION GRANDE GUERRE



11 AU 22 NOVEMBRE 2014

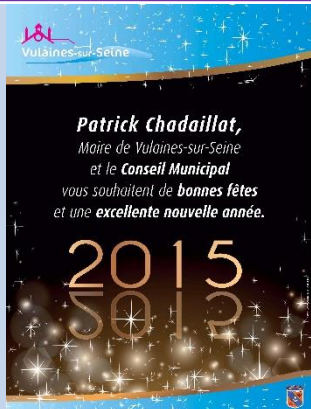
ILLUMINATIONS DE NOËL



05 DÉCEMBRE 2014

2.2 Animations

VŒUX DU MAIRE



SAMEDI 23 JANVIER 2015

FÊTE DE LA MUSIQUE



DIMANCHE 01 MARS 2015

PRINTEMPS DES POÈTES



07 AU 22 MARS 2015

EXPOSITION NOS ARTISTES ONT DU TALENT



SAMEDI 18 OCTOBRE 2014

CONCERT GOSPEL-BLUES



VENDREDI 03 AVRIL 2015

CHASSE AUX ŒUFS



DIMANCHE 05 AVRIL 2015

2.2 Animations

OPÉRATIONS BERGES SAINES

OPÉRATION BERGES SAINES
VULAINES -SUR-SEINE
DIMANCHE 12 AVRIL DE 10H00 à 12H00
 Départ Musée Mollarmé à 10h00
 Inscription en Mairie ou sur place

Mobilisons nous tous
 Pour calmer tous les regrets
 Qui souillent nos rives

www.berges-saines.fr

DIMANCHE 12 AVRIL 2015

70^{ÈME} ANNIVERSAIRE VICTOIRE DU 08 MAI 1945

70^{ème} anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945
Vendredi 8 Mai 2015

10 h 00 : Place Ch. De Gaulle - Départ pour dépôts de gerbes aux plaques commémoratives
 - 24 promenade Mollarmé
 - 10 route de Mouchaut
 - Cimetières

11 h 00 : Monument aux morts
 11 h 30 : Mairie : Inauguration de l'Exposition sur la 2^{ème} guerre mondiale et la bataille de Valvins, réalisée par Jean-Claude VASSEUR et Jacques HITZEL

VENDREDI 08 MAI 2015

EXPOSITION DE PEINTURE

Exposition de Peinture au Petit Théâtre
 (parking r1a, Bos de Vulaines)

Danièle Beaumont-Ceruti

Samedi 23, Dimanche 24 et Lundi 25 Mai
10h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00

23 AU 25 MAI 2015

FÊTE DE LA MUSIQUE

Dimanche 21 juin 2015
 la mairie de Vulaines-sur-Seine vous invite

15h00 - 17h30 : Concert de harpiste et piano Clotilde VILLEVIELLE
 + Marie LOFFET COSSANT
 + Concert des grands élèves de C.C.L.V.

17h00 : Concert des élèves de l'école Catholique
 + Chorale des enfants (NAP) et chorégraphe de LUMBA

18h00 : Concert des élèves de C.C.S.M.
 + Présentation de Mado BAZAL CRAÇON (Sole, Deltas, Geshwin...)

19h30 : Rock au piano par Michou AYRES
 + Jazz avec le groupe de Patrick CHADALLAT
 20h30 animé : Succession de groupes POP-ROCK et CRÉOLE

Une barrière propose des sandwiches et boissons tout au long de la soirée.

DIMANCHE 21 JUIN 2015

FÊTE DU VILLAGE

FÊTE DU VILLAGE
Samedi 29 et dimanche 30 août 2015

Fête foraine
 Place Charles de Gaulle

Dimanche 30 août 2015

Aperitif offert par la municipalité
 Accueil des nouveaux habitants et des bacheliers 2015

12h30 : Pique-nique champêtre (amenez votre panier)

14h00 : Baptêmes et promenades à poney par le centre équestre de l'Odysée

29-30 AOÛT 2015

97^{ÈME} ANNIVERSAIRE ARMISTICE 11 NOVEMBRE 1918

97^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918
MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015

11 h 00 : Dépôt de gerbe au cimetière
 11 h 30 : Cérémonie et dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec la participation des élèves de l'école élémentaire « Les Citadins »
 12 h 00 : Vin d'honneur - Salle Guy Crasson

MERCREDI 11 NOVEMBRE 2015

2.2 Animations

EXPOSITION PHOTOS AU PLUS PRÈS DE LA NATURE

Exposition de photos

Au plus près de la nature



Salle Guy Cresson
 Samedi 28 novembre : 14h à 18h
 Dimanche 29 novembre : 10h à 12h et de 14h à 17h

NUMÉRO 11810
 RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE : 011-401-14-865-10

28-29 NOVEMBRE 2015

FÊTE DES LUMIÈRES

Fête des Lumières

En partenariat avec les commerçants
 du Centre Commercial de Bricomarché - Casino

- Parking Centre commercial
- 15h Démonstrations de danse
- 15h30 - Animations pour les enfants
- 17h : départ de la retraite aux flambeaux,
 avec les bénévoles de l'APPEEV
- Vin et chocolats chauds offerts par vos commerçants

Samedi 5 décembre

Salle Guy Cresson

Spécialité conté pour enfants
 Exposition-vente des réalisations des enfants
 dans le cadre des activités périscolaires.

KOKKINO

Déambulation spectacle de Noël

SAMEDI 05 DÉCEMBRE 2015

VŒUX DU MAIRE

Patrick Chadailat, Maire
 et le Conseil municipal

vous souhaitent de bonnes fêtes
 et une excellente année

2016



SEINE-MAINE-LOIRE 77

Le Nouvel Collège de Vulaines
 Début des travaux : janvier 2012

SAMEDI 09 JANVIER 2016

GALETTE PARTY



SAMEDI 23 JANVIER 2016

2.3 Scolaire

Des activités périscolaires gratuites et de qualité

- **180** enfants par jour
- **19** intervenants
- Budget annuel : **20 000,00 €**

Equipement numérique pour l'école maternelle

- 3 tablettes numériques de marque Apple
- 1 boîtier diffusion sans fil de l'écran d'une tablette sur un téléviseur



2.4 Sécurité et cadre de vie

Création d'une police municipale pour :

- Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs et arrêtés de police du maire sur son territoire d'intervention
- Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- Identifier les sites et structures exposés à des risques
- Organiser et effectuer les missions d'îlotage
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route et du stationnement
- Prendre des mesures pour veiller à la sécurité des personnes, des biens et au maintien du bon ordre
- Surveiller la sécurité aux abords des écoles
- Organiser et animer, auprès des enfants et en milieu scolaire, des campagnes de prévention
- Opération tranquillité vacances, permis piéton, procès verbal électronique



*Patrick Chadaillat
Maire de Vulaines-sur-Seine*

*Corinne De Sousa,
Brigadier de Police Municipale*

2.4 Sécurité et cadre de vie

Aménagement du parking Charles de Gaulle



Création d'une zone bleue (arrêté municipal N°2015-26) et réalisation du marquage au sol.

2.4 Sécurité et cadre de vie

Chemins ruraux rendus aux piétons

- Chemin du Moulin à Vent
- Chemin de la Brosse
- Chemin des Grains de Fer
- Chemin des Cailloux
- Chemin des Pichoix
- Chemin des Basses Grièches
- Chemine des Près Maître Denis
- Chemin rural d'Héricy à Vulaines
- Chemin du Mouligny
- Chemin de la Vierge
- Chemin des Brullys
- Chemin des Ormes
- Chemin des Vaches
- Chemin du Petit Rocher
- Chemin du Port à l'Anguille
- Chemin des Bardins
- Chemin de la Brosse
- Chemin de la Mare aux Rats

L'arrêté N°2014-55 interdit toute circulation sur les chemins ruraux.



2.4 Sécurité et cadre de vie

Bords de Seine rendus aux piétons



INFOS - CLÉS

Tous les dimanches de juin à septembre inclus, les bords de Seine sont rendus aux piétons afin de garantir un accès sécurisé.

Promenade Stéphane Mallarmé

Largeur : 6 m

Longueur : 1 500 m



1,5 Km DE QUAI RENDUS AUX PIETONS

**INTERDICTION PROVISOIRE
à la CIRCULATION
des BORDS DE SEINE
TOUS LES DIMANCHES
de 09H00 A 19H00**



2.4 Sécurité et cadre de vie

Règlementation des activités bruyantes

Arrêté portant réglementation des activités bruyantes

Le Maire de la Commune de VULAINES SUR SEINE,
Vu la loi n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit,
Vu le décret n° 95-409 du 18 avril 1995 pris en application de l'article 21 de la loi du 31.12.1992 et relatif aux agents de l'Etat et des communes commissionnés et assermentés pour procéder à la recherche et à la constatation des infractions aux dispositions relatives à la lutte contre le bruit,
Vu l'arrêté préfectoral du 23 janvier 1973 relatif à l'application de certaines mesures de police dans les débits de boissons,
Vu l'arrêté préfectoral du 16 novembre 1984 modifié relatif à la réglementation de l'usage et de la vente des pièces d'artifice,
Vu le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.2212-1 et suivants, L.2541-1 et suivants, L.2542-1 et suivants,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L2, L48, R 48-1 à R 48-6,
Vu le code pénal, et notamment ses articles R 610-5 et R 623-2
Vu le Code de la Route, notamment son article R.239,
Considérant qu'il convient de protéger la santé et la tranquillité publique,
Considérant que les bruits excessifs et abusifs portent atteinte à la santé, à l'environnement et à la qualité de la vie.

ARRETE

ARTICLE 1 Sont interdits de jour comme de nuit, sur le territoire de la commune de Vulaines-sur-Seine tous bruits causés sans nécessité ou dus à un défaut de précaution ou de surveillance, susceptibles de porter atteinte à la santé des habitants ou au repos et à la tranquillité du voisinage.

ARTICLE 2 LIEUX PUBLICS ET ACCESSIBLES AU PUBLIC

2.1 Sur les voies publiques, les voies privées accessibles au public et dans les lieux publics, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif et ceux produits par :

- Les émissions sonores de toute nature, les émissions vocales et musicales, l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore;
- Les deux-roues à moteur non munis d'un dispositif d'échappement silencieux, en bon état de fonctionnement ;
- Les fcs de pétards et autres pièces d'artifice, les armes à feu et tous autres engins, objets et dispositifs bruyants.

Cette interdiction ne concerne pas les interventions d'utilité publique.

2.2 Les émissions sonores des postes de radios se trouvant dans les véhicules ne doivent pas être à l'origine de jour comme de nuit de gêne pour le voisinage.

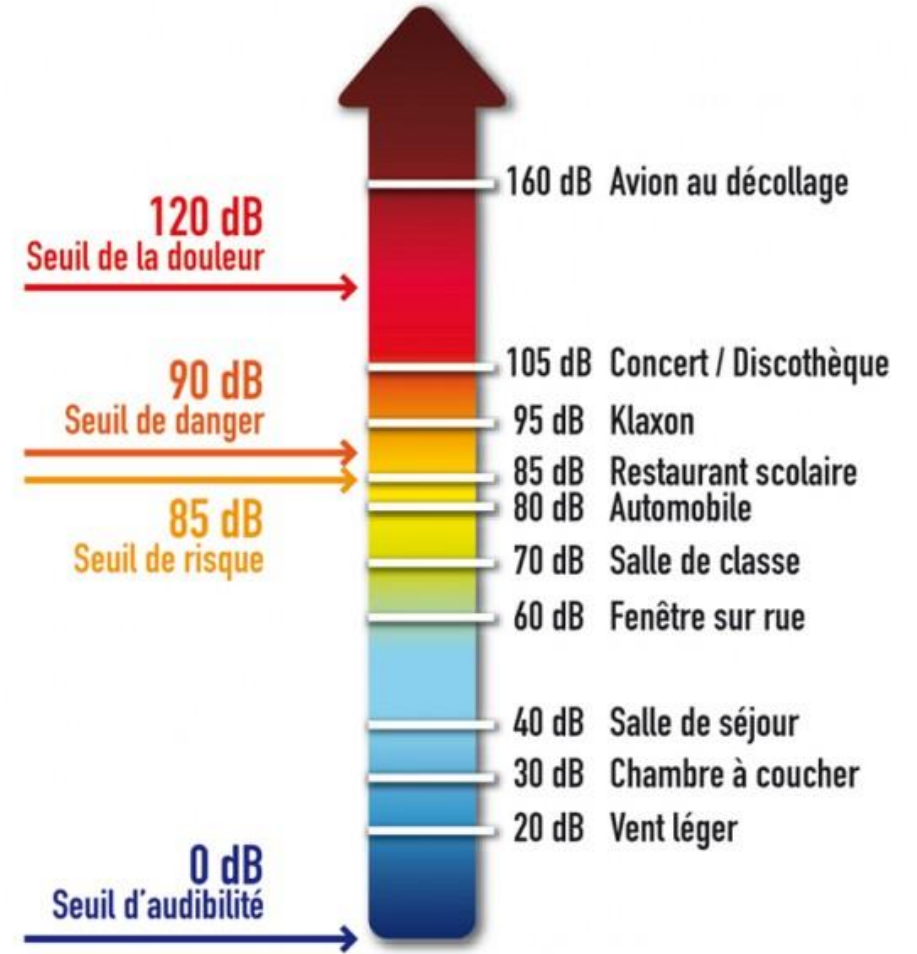
2.3 Seuls peuvent être installés et utilisés les dispositifs d'alarme sonore audibles de la voie publique inscrits sur une liste établie par le Ministère de l'Intérieur.

2.4 Des dérogations aux interdictions d'émissions sonores de toute nature, à l'exception de celles visées à l'article 2-3, d'émissions vocales et musicales, de tir de pièces d'artifice et des dérogations d'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore peuvent être accordées par le Maire lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes, réjouissances publiques ou privées.
Les demandes de dérogation doivent être réceptionnées par le Maire ou moins 15 jours avant les manifestations.
Le Maire accorde ces dérogations à condition que les organisateurs justifient préalablement à la manifestation qu'ils sont en mesure de se conformer aux prescriptions qui leur sont imposées et qui portent selon le cas, sur des limites d'horaires, des niveaux sonores maxima, l'utilisation de dispositifs de limitation de bruit, l'obligation d'information préalable des riverains.

Arrêté du Maire N°2015-53 portant réglementation des activités bruyantes :

- Lieux publics et accessibles au public
- Chantiers de travaux publics ou privés
- Activités professionnelles
- Activités de loisirs et sportives
- Propriétés privées
- Les animaux

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté sera sanctionnée.



2.4 Sécurité et cadre de vie

Participation citoyenne

L'opération participation citoyenne est un système de protection réciproque qui consiste à organiser dans différents quartiers une chaîne de vigilance pour prévenir tout phénomène de délinquance.



Les référents sur la commune :

- **M. Unterner** : gerrard.unterner77@orange.fr
Chemin du port à l'Anguille - Allée des Aubépine - Chemin de la Touffe
- **M. Gendre** : cjpgendre@free.fr
Route d'Héricy - Rue Nouvelle - Allée de l'Orient - Rue Pierre de Courtin
- **M. Dos Santos** : clandossantos@gmail.com
Rue de l'Eglise - Rue Saint Eloi - Impasse de la Paille - Rue de la Fontaine Saint Fiacre - Rue Jame – Rue des Vazaniers – Rue du Gros Saule - Rue des Pommiers - Rue des Chapeaux - Rue des Genièvres – Rue des Mésanges
- **M. Chadailat, le Maire** : mairie@vulaines-sur-seine.fr
Rue du Moulin à Vent - Rue de la Brosse - Rue de la Fosse Derouy - Rue des Aulnettes - Rue des Tilleuls - Rue du Parc – Rue de la République - Rue Pasteur - Rue Gambetta - Rue Riché



2.5 Communication et culture

Mieux rendre compte à la population :

- **Nouvelle charte graphique** : dont la propriété intellectuelle appartient à la municipalité.
- **Nouveau site internet** : plus de services (formulaire en ligne), une meilleure ergonomie et une économie de fonctionnement
- **Nouveaux panneaux lumineux** : plus de fonctionnalités et moins chers.
- **Nouveau magazine municipal** : des parutions plus régulières, davantage d'informations et une meilleure lisibilité.
- **Comités de quartier et des sages** : réflexions et propositions d'actions en faveur du développement des quartiers de la commune.
- **Permanence du Maire** : tous les mardis matins de 09h00 à 12h00 et tous les premiers samedis du mois de 09h30 à 12h00.



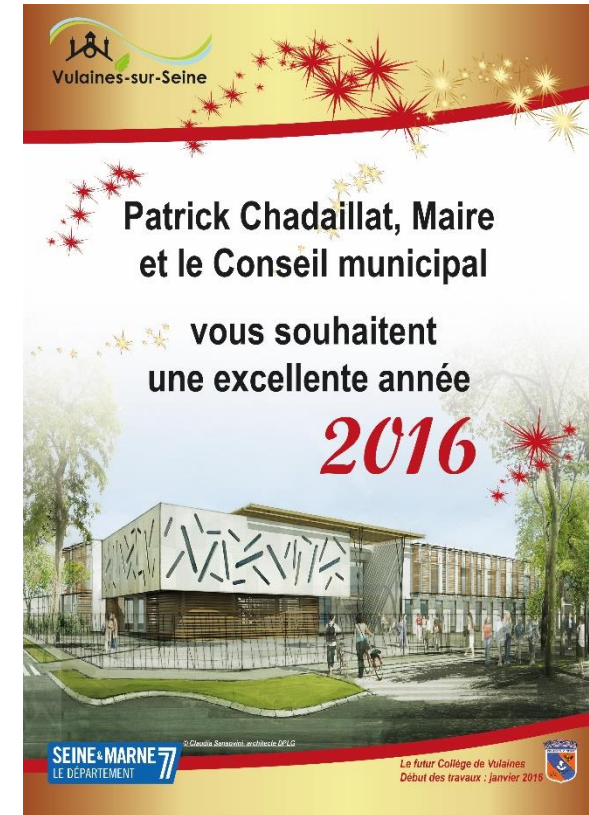
Nouveau site internet



Nouveau logo
fond bleu



Nouveau logo
fond blanc



Magazine Municipal

2.6 Affaires sociales



Vulaines-sur-Seine



Bien Vieillir à
Samoreau - Vulaines sur Seine - Héricy
Conférence

« Ma mémoire,
pourquoi et comment la stimuler »



**Jeudi 2 avril 2015
à 14 heures 30
à la Salle des Fêtes
Guy CRESSON
3 rue Riché - Vulaines sur Seine**

Conférence suivie d'une collation

Les buts de cette conférence :

- Comprendre d'où viennent les petits trous de mémoire ?
- Pourquoi a-t-on l'impression de moins bien mémoriser avec l'âge ?

Possibilité de s'inscrire à une session « ateliers mémoire » à l'issue de cette conférence.

Réservation au CLIC FACIL au 0800 853 700
Entrée gratuite. Places limitées.



La commission affaires sociales est à l'écoute de tous les administrés. Le 2 avril 2015, un partenariat avec le CLIC FACIL est réalisé avec la municipalité. Au programme, de nombreuses conférences sur des thèmes aidant – aidés.

Distribution des colis de Noël en quelques chiffres

2014 : personnes âgées de 80 ans et plus :

- 70 colis sagesse individuelle
- 13 colis sagesse couple

2015 : personnes âgées de 75 ans et plus :

- 85 colis sagesse individuelle
- 45 colis sagesse couple



3. Un avenir retrouvé (projets 2016-2017)

3.1 Urbanisme et travaux

3.2 Animation

3.3 Scolaire

3.4 Affaires sociales

3.1 Travaux et urbanisme

Aménagement Route de Machault – Rue Riché



Enjeux :

- Améliorer la lisibilité de l'entrée de ville
- Abaisser les vitesses de circulation dans la traversée de la commune
- Sécuriser la traversée piétonne entre la Mairie, le groupe scolaire et les commerces, et limiter le stationnement anarchique sur la chaussée

Rue Riché

Largeur : 6 m

Longueur : 230 m

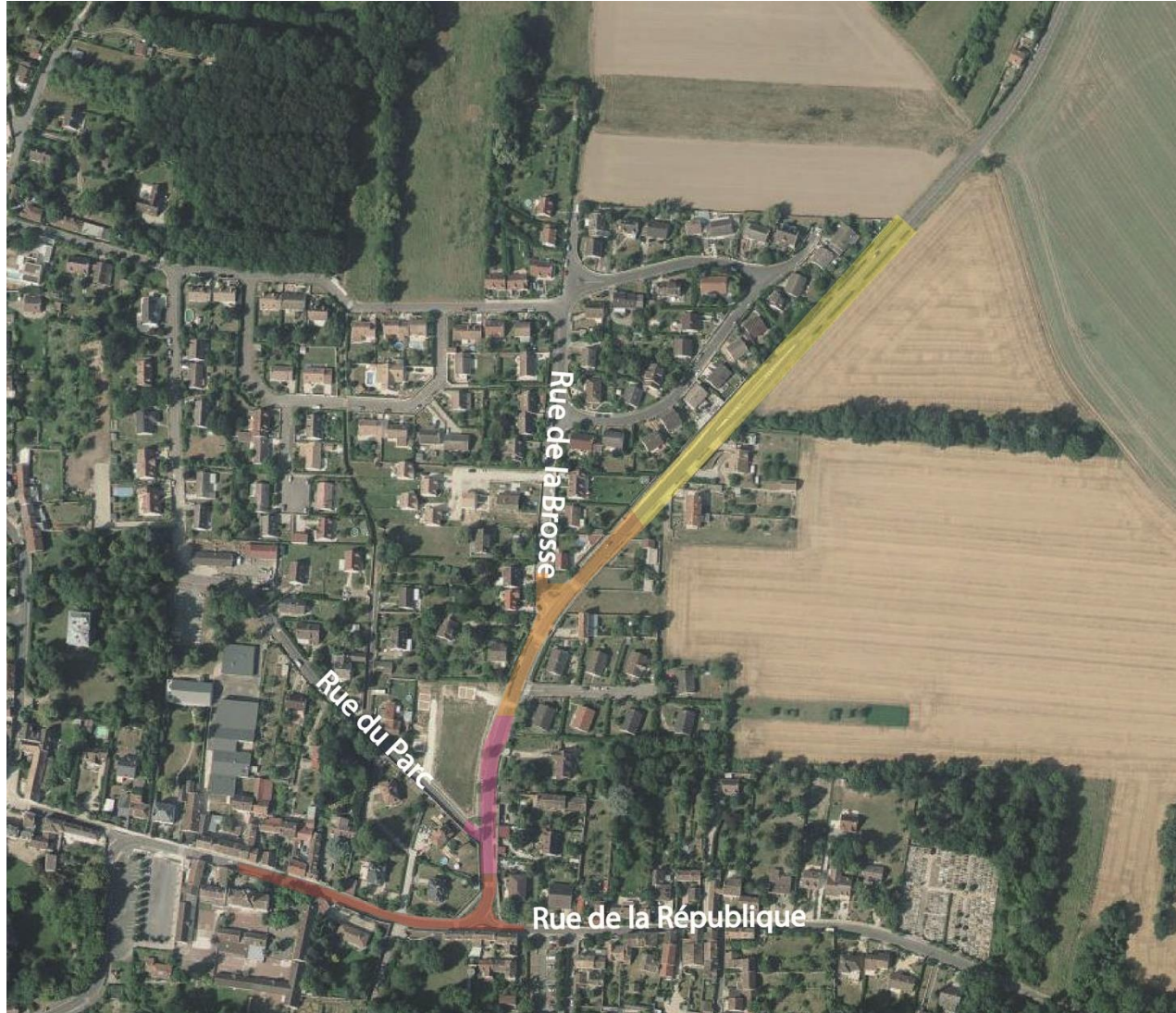
Route de Machault :

Largeur : 6 m

Longueur : 800 m

3.1 Travaux et urbanisme

Aménagement Route de Machault – Rue Riché



Phasage des travaux

Le projet prévoit de traiter le problème de vitesse excessive progressivement depuis l'entrée de ville, jusqu'au passage piéton devant le parking Charles de Gaulle :

- Traitement de l'entrée de ville
- Perte de priorité
- Création d'emplacement de stationnement
- Extension de la zone 30 et sécurisation des traversées piétonnes

3.1 Travaux et urbanisme

Réfection des rues Gambetta et République



Rue de la République



Rue Gambetta

INFOS – CLÉS

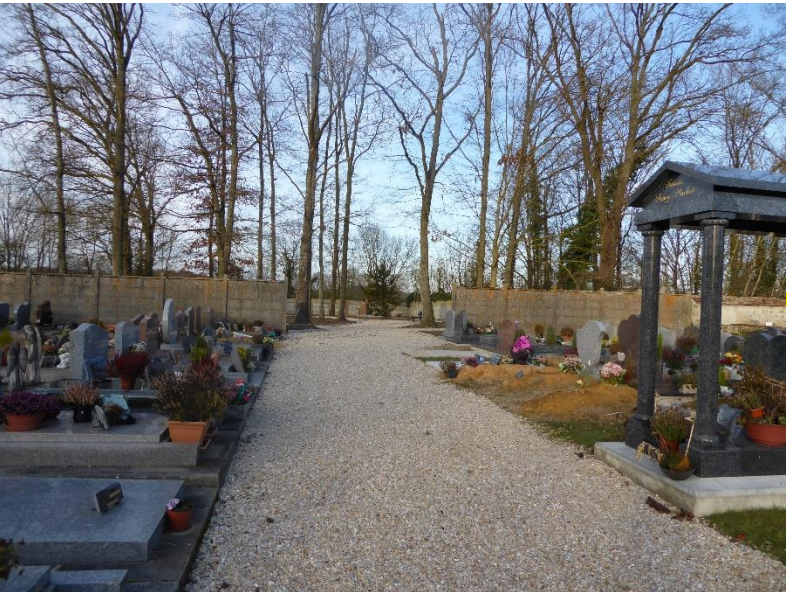
- Coût prévisionnel : **1 000 000,00 € HT**
- Subvention attendue : **430 000,00 € HT**
- Durée des travaux : **3 ans**

Rue de la République :
Largeur : 6 m
Longueur : 500 m

Rue Gambetta :
Largeur : 6 m
Longueur : 620 m

3.1 Travaux et urbanisme

Agrandissement du cimetière



— Existing
— Agrandissement



Agrandissement

Existant : 4 720 m²

Agrandissement : 5 494 m²

Nouvelle surface : 10 214 m²



3.1 Travaux et urbanisme

Mieux entretenir notre patrimoine pour prévenir les gros travaux de demain

- Campagne de marquage au sol
 - Rue des Hautes Grièches :
Largeur : 6 m Longueur : 750 m
 - Rue des Vazaniers :
Largeur : 6 m Longueur : 700 m
 - Promenade Stéphane Mallarmé :
Largeur : 6 m Longueur : 1 500 m
- Rénovation et entretien de l'éclairage public pour un montant estimé à **20 000,00 €**
- Plan pluriannuel pour la rénovation des voiries : **70 000,00 € par an**

3.1 Travaux et urbanisme

Poursuite des aménagements du parc d'Erceville

Parc d'Erceville :

Après son ouverture au public en 2014, des aménagements sont à l'étude pour rendre le parc encore plus convivial.



Entrée du Parc



Jardin pédagogique



Aire de détente



Aire des jeux d'enfants



Terrain multisport

3.1 Travaux et urbanisme

Mise en conformité et ouverture du théâtre Maurice Ravel



Théâtre Maurice Ravel

Suite à une plainte déposée, le Tribunal Administratif a diligenté un expert pour évaluer les désordres et responsabilités. Quand ses conclusions seront rendues, la ville pourra entreprendre les travaux de sécurité et d'accessibilité obligatoire avant d'envisager une réouverture du public.

3.1 Travaux et urbanisme

Construction du collège



INFOS - CLÉS

Capacité : **600 élèves**

Bâtiment Haute Qualité Environnementale

Début des travaux : **janvier 2016**

3.3 Scolaire

Équipement numérique pour l'école élémentaire

La municipalité a décidé de doter l'école élémentaire « Les Orangers » d'un équipement numérique de dernière génération, comprenant :

- 15 ordinateurs portables
- Un chariot mobile, faisant office de rangement pour les ordinateurs portables et assurant la charge de ces derniers.
- Une borne wifi.

La mise en place de cet équipement est prévue pour la prochaine rentrée scolaire.

Coût du projet : **12 000,00 €**



Ordinateur portable



Chariot mobile, contenant la classe mobile

3.4 Affaires sociales

Espace de vie intergénérationnel



L'Atelier ouvrira au printemps en lieu et place des anciens locaux techniques municipaux, rénové à moindre frais par les agents de la ville. Cet espace de vie sera un lieu d'accueil intergénérationnel pour échanger, apprendre et se retrouver.

4. Questions et échanges avec l'équipe municipale (30 minutes)

Réalisations et projets



Réalisations

Réfection rue des Hautes Grièches
Réfection rue des Vazaniers
Enfouissement des réseaux voie de la Liberté
Agrandissement du cimetière phase 1
Réfection salle association N°3
Création d'une nouvelle infrastructure au complexe sportif Pierre de Coubertin
Ouverture et aménagement Parc d'Erceville
Bords de Seine rendus aux piétons

Projets

Aménagements Route Machault – Rue Riché
Réfections rues Gambetta et République
Agrandissement du cimetière phase 2
Poursuite des aménagements du Parc d'Erceville
Mise en conformité et ouverture du théâtre Maurice Ravel
Construction d'un collège
Construction d'un espace de vie intergénérationnel